

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7397168201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7397168201>

Cette annonce a été mise en ligne le **26 février 2025** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **14 - CALVADOS**

PHARMACIE SAINT VIGOR
SELARL au capital de 1.524,49 €
Siège social : SAINT VIGOR LE GRAND (14400), 27 route
de Caen

387 781 958 RCS CAEN

Aux termes des décisions du 8 janvier 2025, sous conditions suspensives de l'inscription de la société sous sa nouvelle forme au Tableau de l'Ordre des Pharmaciens, et d'un procès-verbal de constatation du 3 février 2025, les associés ont décidé de transformer la société de sa forme de SELARL en Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée. Cette transformation régulièrement effectuée n'a pas entraîné la création d'une personne morale nouvelle. La transformation de la société en société d'exercice libéral par actions simplifiée a mis de plein droit fin aux fonctions de Gérant de Monsieur Dominique LIZER. La durée de la société, sa dénomination, son siège social et son objet ne sont pas modifiés. La société est gérée et administrée par un Président. FORME ET TRANSMISSION DES ACTIONS : actions nominatives qui ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des voix des associés exerçant la profession de pharmacien au sein de la société. ADMISSION AUX ASSEMBLEES : tout associé est admis à participer aux assemblées. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé. PRESIDENT : Monsieur Dominique LIZER demeurant à VAUCELLES (14400), 2 clos du Vert Vallon. Ces décisions sont effectives au 1er février 2025, date de l'inscription de la SELAS au Tableau de l'ordre des Pharmaciens.

Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex